

# ENFANTS D'AUJOURD'HUI DIVERSITÉ DES CONTEXTES PLURALITÉ DES PARCOURS

*Colloque international de Dakar  
(Sénégal, 10-13 décembre 2002)*



*Numéro 11*

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
AIDELF**

# Portrait scolaire et professionnel des 16-18 ans en France

## Les aléas de l'esquisse locale

---

**Stéphanie TOUTAIN**

Université du Mirail, Toulouse, France

La préoccupation majeure du démographe – principalement quand il travaille pour une communauté urbaine ou pour un département ou une région (dans le cadre, par exemple, d'un conseil général ou régional) – concerne le renouvellement des populations. Résultat de la combinatoire variable des naissances, des décès et des migrations, celui-ci est très divers d'un espace à l'autre, autant par l'ampleur que par le rythme.

Il apparaît, notamment, que la vitesse du renouvellement de la population tend à être d'autant plus rapide que l'échelon géographique étudié est fin, le facteur migratoire étant alors le facteur pesant du plus grand poids dans l'évolution de la taille et de la structure de la population, celui aussi dont l'inertie est la plus faible.

Le paradoxe est que, dans un pays – la France – caractérisé par l'ancienneté et l'omniprésence de son appareil statistique, plus l'espace géographique étudié est petit et le renouvellement des effectifs concernés rapide, et moins les données qui le décrivent sont détaillées, précises et fiables – quand elles existent. Faute d'un registre de population (à la différence, par exemple, de la Belgique), les migrations constituent ainsi les événements démographiques les moins bien appréhendés.

L'illisibilité statistique serait-elle d'autant plus grande que le besoin du démographe est bien réel et plus pressant. On se propose de le vérifier dans une communication portant sur la situation scolaire et professionnelle des 16-18 ans.

Dans une acception beaucoup plus générale, l'on peut être tenu pour un enfant jusqu'au décès de son deuxième parent. Dans la pratique et au sens de la Convention internationale des droits de l'enfant (24 novembre 1989), un enfant – étymologiquement, « celui qui ne parle pas » – est un être humain âgé de moins de 18 ans ; sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable. En France, c'est à son dix-huitième anniversaire que, sauf exception, l'enfant cesse d'être un enfant et accède à la majorité civile, électorale et pénale. Dans la communication, c'est à cette définition juridique que l'on s'est adossé.

La population des enfants peut être appréhendée sous des angles fort différents, en rapport avec la famille, la santé (sécurité sociale, maladie, nutrition, hygiène, handicap, accident etc.), la socialisation (mode de garde, école préélémentaire etc.), l'éducation (scolarité obligatoire dans le primaire et le secondaire), les loisirs (activités récréatives, sportives, artistiques et culturelles) ou encore le travail, la prostitution, la drogue, la violence etc. Dans la communication, on s'est intéressé à la situation scolaire et professionnelle des 16-18 ans – celle des 16, 17 et 18 ans – période charnière entre scolarité et insertion sur le marché du travail et permettant de tester si l'âge est un facteur discriminant sur la situation professionnelle et scolaire. L'année de référence est l'année 1999 et trois échelons administratifs sont envisagés : national, régional et départemental, en l'occurrence France, Midi-Pyrénées, Haute-Garonne

Dans la communication, on se livre à un inventaire critique des sources, puis on dresse un tableau synoptique des différentes données à la disposition du démographe aux trois échelons géographiques retenus. Cet inventaire des sources est suivi d'une esquisse de portrait des 16-18 ans en illustration du tableau synoptique. Ces deux premières parties optant pour une approche transversale, on privilégie dans la troisième partie l'approche dynamique et on s'interroge sur les problèmes liés au renouvellement de la population.

## 1. Inventaire et critique des sources

Toute étude sur une population nationale, régionale ou départementale, conduit à utiliser des données émanant d'instituts ou de services statistiques. En rapport avec le thème étudié, une multitude de sources administratives de données pourraient être en théorie mobilisées pour caractériser cette population comme les fichiers de la caisse nationale d'assurance maladie, du Ministère de la justice etc. Pour les besoins de cette communication et sous réserve d'une structuration des fichiers permettant une exploitation statistique, les données issues de ces sources administratives ont été mises volontairement de côté. On privilégie, dans cette communication, les données de deux grands producteurs : l'Insee et les services statistiques du Ministère de l'éducation nationale. Les sources de données couvrant ce champ d'étude sont le recensement de la population, l'enquête sur l'emploi, l'enquête famille – données produites par l'Insee- et les statistiques issues de « Scolarité » - données émanant du Ministère de l'éducation nationale.

D'une manière générale, quand les statistiques sont collectées plusieurs cas de figures sont envisagés : elles peuvent être soit directement accessibles (en libre accès), soit accessibles sur commande (c'est-à-dire, dans la pratique, accessibles mais coûteuses), soit non accessibles (à usage interne). Notons toutefois que l'accès aux données ne signifie pas toujours qu'elles soient présentées sous leur forme brute<sup>1</sup>, ce qui constitue une limitation de la connaissance.

Les données utilisées spontanément sont celles issues du recensement de la population, source de données disponible à tous les niveaux administratifs, de la commune à la nation. Quelle que soit l'échelle géographique, les données publiées posent le problème du degré de finesse des informations collectées. Les données les plus fréquemment disponibles le sont par groupes quinquennaux d'âges, un découpage se prêtant mal à l'étude de sous-populations particulières. Les données par âge détaillé sont cependant accessibles sur commande mais du fait du coût de leur obtention, il peut en résulter une limitation de la connaissance du domaine étudié (voire une non-connaissance, si le chercheur ne bénéficie d'aucun financement).

La fiabilité des données du recensement de la population n'est jamais absolue. De nombreux biais résultent de la collecte de l'information – l'information étant non ou mal collectée – et ce d'autant plus que les renseignements fournis concernent - pour ce qui nous préoccupe - les enfants, et sont basés uniquement sur la déclaration des parents via le bulletin individuel (aucun document officiel comme le livret de famille, par exemple, n'est demandé). Certaines informations délivrées par les parents concernant leurs enfants sont erronées : par exemple, les parents en remplissant la fiche individuelle de leur enfant peuvent fournir des informations inexactes concernant la scolarité de leur enfant, faute de connaître leur situation réelle. Certains enfants échappent vraisemblablement au recensement comme les enfants des étrangers clandestins (les zones urbaines étant *a priori* davantage concernées). D'autres enfants sont comptabilisés deux fois (double compte) comme, par exemple, les enfants âgés de 18 ans révolus fiscalement rattachés au foyer parental mais scolarisés loin de celui-ci.

Par ailleurs, les longues périodes inter-censitaires conduisent très souvent le démographe à travailler sur des données non actualisées (ou au mieux sur des estimations provisoires de population) et à diffuser des résultats obsolètes<sup>2</sup>, ce qui est d'autant plus dommageable qu'il travaille à un niveau géographique fin. Le paradoxe est donc bien là : plus l'espace géographique étudié est petit et le renouvellement des effectifs concernés rapide (chaque année, environ 10% des individus changent de résidence et 6,5% même de commune), et moins les données qui le

<sup>1</sup> Par exemple, l'Insee refuse de donner des informations relatives au lieu de résidence, ce qui constitue pour le chercheur une limitation de la connaissance.

<sup>2</sup> Entre la mise en œuvre du recensement et la publication des données, il existe forcément un décalage : le dernier recensement général de la population a eu lieu en mars 1999 et le premier comptage national provisoire par département n'a été publié qu'en juillet 1999.

décrivent sont exhaustives et riches, sans parler de l'espacement des recensements qui constitue un frein pour la connaissance du renouvellement des populations au niveau local. Or, le renouvellement rapide des effectifs au niveau local conduirait logiquement à se préoccuper des caractéristiques sociales de la population nouvellement arrivée : en effet, cette population peut, par exemple, avoir des comportements nuptiaux, féconds, mortuaires ou scolaires forts divergents de ceux de la population résidente et impliquant une gestion différente des infrastructures (en matière de logement, de crèches, d'écoles, d'associations, de maison de retraite etc.). De 1990 à 1999, la population de la Haute-Garonne a été renouvelée à hauteur de 8% tandis que celle de la région Midi-Pyrénées l'était à 4,8% et celle de la France dans son ensemble, à 3,3%<sup>3</sup>. La vitesse du renouvellement de la population est donc d'autant plus rapide que l'échelon géographique est fin. Les migrations ont contribué pour 0,9% au renouvellement de la population française (contre 4,4% en Midi-Pyrénées et 8,3% en Haute-Garonne) et elles pèsent d'un grand poids dans l'évolution de la taille et de la structure de la population.

Par ailleurs, les données du recensement sur lesquelles on travaille ne sont pas des données exhaustives mais des données issues d'un dépollement au quart, au vingtième et au centième du recensement de la population. Dans ce cas, l'incertitude affectant ces données est d'autant plus grande que la taille de la population est réduite (en raison de l'amplitude plus grande des intervalles de confiance).

La scolarité étant obligatoire en France jusqu'à seize ans, la transition de la scolarité à l'activité professionnelle peut s'opérer dans le dix-septième anniversaire. La situation professionnelle des 16-18 ans révolus peut être appréhendée – outre quelques informations délivrées essentiellement par les recensements de la population – par les enquêtes sur l'emploi<sup>4</sup> menées par l'Insee au travers des variables se référant à l'activité professionnelle du moment ou passé, à la recherche d'un emploi et au niveau de formation. L'échantillon aréolaire de cette enquête ne permet qu'une exploitation nationale des résultats : la situation professionnelle des 16-18 ans au niveau régional et départemental ne peut donc être appréhendée par cette source. Quiconque raisonne à l'échelon local est, en conséquence, grandement dépourvu de données.

À cette première forme d'illisibilité statistique locale, s'en ajoute une autre liée au problème du degré de finesse des données publiées – tout comme pour le recensement. L'enquête famille associée au recensement consacre également quelques questions au parcours professionnel mais elle est destinée aux seuls 18 ans ou plus, ne couvrant ainsi qu'une partie de la population étudiée.

À l'inverse du recensement de la population, source de données centralisées, déconcentrées et étendues à tous les découpages administratifs, les enquêtes sur l'emploi et la famille constituent deux sources de données discriminantes. En effet, elles n'ont pas pour objectif d'avoir une représentativité régionale ou départementale. Dans les exemples choisis, aucune donnée n'est disponible pour la région de Midi-Pyrénées et pour le département de la Haute-Garonne.

La situation scolaire des 16-18 ans – comme on l'a énoncé précédemment – peut également être appréhendée par les données publiées par le Ministère de l'éducation nationale. La gestion des établissements du deuxième degré par les collectivités locales les contraint à détenir l'ensemble des données statistiques relatives aux élèves, lesquelles sont transmises, partiellement, au rectorat (par exemple, âge, sexe, nationalité, régime scolaire, PCS des parents, formation suivie et type d'établissement fréquenté). La transmission des données des rectorats au Ministère s'opère sur un nombre restreint de variables communes ayant un intérêt ministériel. Cette base de données « Scolarité » pourrait constituer une source d'information

---

<sup>3</sup> Insee, Tableaux économiques de Midi-Pyrénées, 2001, p.33.

<sup>4</sup> Enquêtes bisannuelles réalisées en mars et en octobre de chaque année.

précieuse sous réserve d'y avoir accès - condition exceptionnellement remplie dans la réalité - ce qui renforce l'illisibilité statistique, inversement proportionnelle à la taille de la circonscription administrative étudiée.

La fiabilité des données est également posée dans la mesure où cette base ne couvre pas complètement les établissements privés sous contrat (le caractère non obligatoire de la tenue d'une base de données relatives aux élèves ayant provoqué un certain retard dans les établissements privés, environ 5% des établissements ne sont pas couverts), les élèves se trouvant en centre d'apprentissage, les handicapés et les étudiants. En effet, les données relatives à la situation scolaire des enfants en apprentissage, saisies au moyen d'une enquête menée au sein de chaque établissement mais sur un nombre limité de variables, sont incomplètes (au regard des données relatives au deuxième degré général, technologique et professionnel) tout comme celles concernant les enfants handicapés (les établissements les accueillant n'étant pas systématiquement couverts) et les étudiants (le système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) couvrant l'ensemble des universités françaises et des écoles d'ingénieurs dépendantes des universités, à au moins deux exceptions : les écoles de commerce et d'ingénieurs non rattachées à des universités et les formations assurées par les Ministères tels que le Ministère de l'agriculture et de la pêche ou le Ministère de l'emploi et de la solidarité).

La compilation de toutes ces sources statistiques permet d'obtenir la répartition des 16-18 ans révolus selon les divers niveaux et modalités de formation et selon le sexe au niveau France métropolitaine<sup>5</sup>, mais cette opération est impossible aux niveaux régional et départemental.

Pour résumé, le recensement constitue la source la plus adaptée à la connaissance de la population des 16-18 ans. Toutefois, il ne permet de dresser qu'un portrait statique de cette population et non de répondre aux questions relatives au renouvellement de la population (des 16-18 ans en l'occurrence). L'absence de fichiers individualisés ne permet pas de suivre longitudinalement la population et donc de connaître l'ampleur de l'apport extérieur et ses caractéristiques. Or cette connaissance est fondamentale car d'une manière générale, les migrants présentent des caractéristiques significativement différentes de celles de la population résidente.

## 2. Esquisse d'un portrait des 16-18 ans en 1999

Le tableau synoptique (tableau 1) des données disponibles aux trois niveaux géographiques retenus permet de vérifier l'hypothèse selon laquelle l'illisibilité statistique est d'autant plus grande que le besoin du démographe est réel et pressant.

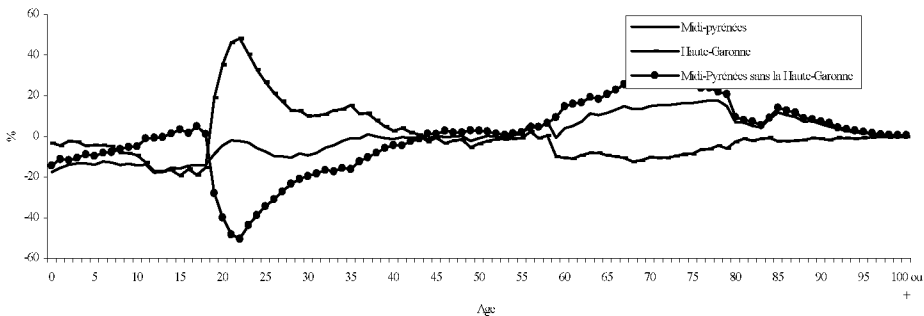
Pour des raisons strictement financières (coût trop élevé de l'achat de l'ensemble des données nationales), l'esquisse du portrait des 16-18 ans révolus présentée ci-après (tableau 2) intègre les données produites par le Ministère de l'éducation nationale ainsi que celles des recensements de la population gérées par l'Insee, à l'exception des données nationales.

Le graphique n°1 présente l'écart (en pourcentage) au profil national de la part de chaque âge dans la population de la région Midi-Pyrénées et du département de la Haute-Garonne. Ce dernier se différencie de sa région d'appartenance par sa natalité élevée et par l'attraction exercée par l'aire urbaine de Toulouse. Le vieillissement de la population plus prononcé au sein de la région que dans le département s'explique en partie par le départ fréquent des jeunes de la région à l'âge des études supérieures (excepté en Haute-Garonne). Ainsi, la région Midi-Pyrénées et le département de la Haute-Garonne se distinguent du profil national par une moindre part des 16-18 ans révolus dans la population totale. À titre d'exemple, en 1999, la

<sup>5</sup> Ministère de la recherche, « Où se trouvent les jeunes à 14,15 et 17 ans en 1999-2000 ? », in *Repères, Références, Statistiques*, 2001, pp. 22-23. Cf. tableau p. 5-6

part des jeunes de 16 ans révolus au sein de la population totale était respectivement inférieure de 14 et 16% à celle observée en France.

GRAPHIQUE N°1 : ÉCART AU PROFIL NATIONAL SELON L'ÂGE



En 1999, dans la population des enfants, la part des 16-18 ans révolus est légèrement plus élevée en Midi-Pyrénées (17,5%) qu'en France (17,4%) et qu'en Haute-Garonne (16,5%). Par ailleurs, les 16-18 ans de la région Midi-Pyrénées comme du département de la Haute-Garonne sont davantage scolarisés que ceux de la métropole. Au dernier recensement général de la population, 87,7% des garçons âgés de 16 à 18 ans étaient scolarisés en France métropolitaine, ils étaient 92,9% en Midi-Pyrénées et 90,9% en Haute-Garonne.

L'entrée au lycée d'enseignement général et technologique se réalise le plus fréquemment à 16 ans. Les jeunes de 16 ans ont plus de chances<sup>6</sup> de suivre un enseignement professionnel que d'être en classe de seconde et *a fortiori* en classe de première. Les 17-18 ans se trouvent majoritairement en classe de terminale générale ou technologique grâce aux filles, les garçons étant plus présents dans l'enseignement professionnel court ou en alternance. De plus, à niveau d'étude donné, les filles sont plus jeunes que les garçons (elles redoublent moins) et ce, d'autant qu'elles sont scolarisées dans le secteur public.

L'âge semble être un facteur peu discriminant sur le niveau d'étude, même s'il l'est un peu plus pour les garçons que pour les filles. À titre illustratif, les chances pour un garçon de 16 ans d'avoir atteint un niveau collège sont 18% moindres que celles d'un garçon de 17 ans (7% pour une fille).

Le niveau d'études est supérieur en Haute-Garonne : en effet, pour les garçons de 17-18 ans, le niveau « lycée » est plus fréquemment atteint en Haute-Garonne (54% contre 51% en Midi-Pyrénées) tout comme le niveau « études supérieures » (4% contre 2%). De ce fait, la proportion de non-diplômés et de titulaires d'un BEP à ces âges est plus importante en Midi-Pyrénées, la proportion des titulaires d'un baccalauréat général étant supérieure en Haute-Garonne. En somme, le cursus scolaire des garçons de la région<sup>7</sup> semble davantage orienté vers des filières techniques ou professionnelles<sup>8</sup>.

<sup>6</sup> Différences relevées au moyen du rapport des chances (ou odds-ratios).

<sup>7</sup> Apprécié à l'âge de 18 ans.

<sup>8</sup> Ces données par âges proviennent des fichiers « Détail... Individus et Logements » en Midi-Pyrénées et en Haute-Garonne et sont également disponibles pour la France mais leur coût élevé explique notre cantonnement à une comparaison région/département.

L'âge semble être un facteur discriminant sur le dernier diplôme obtenu : à 18 ans, les chances sont plus grandes d'être bachelier (plutôt que non-diplômés ou titulaire du certificat d'études primaires ou du brevet des collèges).

La proportion d'actifs occupés de 16-17 ans est plus forte en Haute-Garonne et en Midi-Pyrénées qu'en France, la situation étant inversée pour les filles. À titre d'illustration, les taux d'emploi des Haut-Garonnais de 17 ans étaient 7% (contre 1,3% en France). En revanche, à 18 ans, la proportion d'actifs occupés est plus élevée en France métropolitaine (ce constat est à mettre en relation avec des taux de scolarisation plus faibles) et ce, quel que soit le sexe.

Les profils professionnels sont discriminés selon l'échelon géographique. Les Midi-Pyrénéens sont davantage concernés par le salariat et les différentes formes d'emplois temporaires (apprentissage<sup>9</sup>, stagiaire et emploi aidé). Ils occupent plus souvent des emplois de manœuvre, d'ouvrier spécialisé (37,5% contre 24,3%), les emplois d'employé de commerce et d'indépendant étant donc moins fréquents. Ils sont moins touchés par le travail à temps partiel.

Ce portrait synthétique dressé pour les garçons est valable pour les filles aux quelques variantes suivantes dont la liste n'est pas exhaustive : moindre proportion de salariées en Midi-Pyrénées, proportions de manœuvres et ouvrières spécialisées quasi équivalentes entre la région et le département, proportion plus importante d'indépendant dans la région.

Les profils professionnels sont également discriminés selon l'âge. Le salariat est le statut professionnel caractérisant un actif de 16 ans : en effet, quel que soit l'échelon géographique étudié et le sexe, ses chances (par rapport à celui de 17 ans) d'être salarié (plutôt que non-salarié) sont trois fois plus fortes. La condition d'emploi discrimine également cet âge, dans la mesure où il a davantage de chances d'être apprenti qu'en contrat à durée déterminée, indéterminée ou indépendant. La position d'ouvrier spécialisé le caractérise, position étant dominante à cet âge : à titre d'exemple, un garçon de 16 ans résidant en Midi-pyrénées a plus de chances d'être ouvrier spécialisé qu'ouvrier qualifié (deux fois), qu'indépendant (sept fois) et qu'employé du commerce (quatre fois). Leurs homologues féminines ont, quant à elles, des chances plus grandes d'être indépendante (trois fois) qu'ouvrière spécialisée. Notons que les tendances départementales vont dans le même sens excepté pour les employés du commerce. Enfin, le temps de travail se différencie nettement selon l'âge et le sexe : pour les garçons de 16 ans, les chances de travailler à temps complet plutôt qu'à temps partiel (plus d'un mi-temps) sont moindres, la situation étant inverse pour les filles. En somme, l'actif âgé de 16 ans est un salarié en apprentissage, occupant un poste d'ouvrier spécialisé, travaillant à temps partiel, les actives se distinguant d'eux par l'exercice d'un travail indépendant à temps complet.

À 18 ans, le salariat reste le statut professionnel majoritaire même si les chances d'être salarié sont moindres que celles de leurs cadets âgés de 16 ans. La condition d'emploi est discriminante, la probabilité d'être apprenti étant plus grande. Néanmoins, les chances d'être apprenti plutôt qu'en contrat à durée indéterminée ou qu'indépendant sont moindres. La position d'employé de commerce (à l'exception des Midi-Pyrénéens) est dominante à cet âge. Le temps de travail diffère selon le sexe, les chances de travailler à temps complet (plutôt qu'à temps partiel) étant plus nombreuses (par rapport à leurs cadets) pour les garçons et moindres pour les filles.

<sup>9</sup> 86,1% des hommes était en apprentissage en Midi-Pyrénées contre 81,6% en Haute-Garonne.

TABLEAU 1 : TABLEAU SYNOPTIQUE DES SOURCES DE DONNÉES

Source	Niveau géographique	France	Midi Pyrénées	Haute-Garonne
<i>Recensement :</i>				
- Population totale par sexe et âge		+1	+1	+1
- Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et type d'activité		+3	+3	+3
- Population active par sexe, âge et type d'activité		+2	+2	+2
- Population active ayant un emploi par sexe, âge et condition d'emploi		+3	+3	+3
- Chômeurs par sexe et groupes d'âges selon l'ancienneté de la recherche d'un emploi		+3	+3	+3
- Scolarisation et lieu d'études par âge		+3	+3	+3
- Population de 15 ans ou plus par sexe et âge selon le diplôme		+3	+3	+3
- Population de 15 ans ou plus par sexe et âge selon le niveau d'études		+3	+3	+3
<i>Enquête-emploi :</i>				
- Jeunes selon le sexe, l'âge et la catégorie d'activité		+1	□	□
- Nombre d'actifs et taux d'activité par sexe et âge		+2	□	□
- Actifs occupés selon la catégorie socioprofessionnelle, le sexe et l'âge		+3	□	□
- Actifs occupés selon le sexe, l'activité économique regroupée, le statut (salarié, non salarié) et l'âge		+2	□	□
- Actifs occupés selon le sexe, le statut, les groupes d'âges inégaux et le type d'horaire		+3	□	□
- Étrangers actifs et taux d'activité selon le sexe et l'âge		+3	□	□
- Chômeurs BIT et taux de chômage selon le sexe et l'âge		+2	□	□
- Chômeurs BIT selon les circonstances de recherche d'emploi, le sexe et l'âge		+2	□	□
- Chômeurs BIT selon l'inscription auprès de l'ANPE, les circonstances de recherche d'emploi, le sexe et l'âge		+3	□	□
- Chômeurs BIT selon la catégorie de chômeur, les modes de recherche d'emploi, le sexe et l'âge		+3	□	□
- Chômeurs selon l'inscription auprès de l'ANPE, l'emploi recherché, le sexe et l'âge		+3	□	□
- Chômeurs BIT selon le sexe, l'âge et l'ancienneté de chômage		+3	□	□
- Population active à la recherche d'un autre emploi selon le sexe et l'âge		+3	□	□
- Population active à la recherche d'un autre emploi selon les modes de recherche d'un emploi, le sexe et l'âge		+2	□	□
- Population active à la recherche d'un autre emploi selon les modes de recherche d'un emploi, le sexe et l'âge		+3	□	□
- Population active à la recherche d'un autre emploi selon l'emploi, le sexe et l'âge		+3	□	□
- Actifs selon le sexe, le diplôme et l'âge		+2	□	□
- Salariés français ayant terminé leurs études initiales selon le sexe, le niveau de diplôme détaillé et l'âge		+2	□	□



TABLEAU 1 : TABLEAU SYNOPTIQUE DES SOURCES DE DONNÉES (SUITE)

Source	Niveau géographique	France	Midi Pyrénées	Haute-Garonne
- Activité des femmes selon la situation dans le ménage combinée avec l'état matrimonial, l'âge et l'existence d'enfant		+ <sup>3</sup>	□	□
- Activité des femmes conjointes selon l'âge quinquennal, le nombre et l'âge des enfants		+ <sup>2</sup>	□	□
- Nombre d'actifs et taux d'activité par sexe, l'âge et catégorie de commune		+ <sup>2</sup>	□	□
- Chômeurs selon le sexe, l'âge et la catégorie de la commune		+ <sup>3</sup>	□	□
<i>Ministère de l'éducation nationale :</i>				
- Population scolaire et universitaire par âge et taux de scolarisation		+ <sup>1</sup>	----	----
- Répartition des jeunes de 14 à 18 ans, par niveau de scolarisation et par sexe		+ <sup>1</sup>	----	----
- Évolution des taux d'accès au niveau V de formation par génération		+ <sup>1</sup>	----	----
- Calendrier d'accession au niveau baccalauréat par génération		+ <sup>1</sup>	----	----
- Répartition des élèves du premier cycle par âge et sexe		+ <sup>1</sup>	----	----
- Répartition des élèves du second cycle professionnel par âge et sexe		+ <sup>1</sup>	----	----
- Répartition des élèves selon le niveau, l'âge théorique normal et le sexe		+ <sup>1</sup>	----	----
- Répartition des élèves de SEGPA et d'EREA par sexe et âge		+ <sup>1</sup>	----	----
<i>Enquête famille</i>				
- Âge de cessation de fréquentation d'un établissement scolaire		+	□	□
- Âge au premier emploi		+	□	□
- Année de l'arrêt d'activité pour les non actifs		+	□	□
- Année d'interruption de l'activité professionnelle ou chômage pendant au moins deux ans		+	□	□

TABLEAU 2 : ESQUISSE D'UN PORTRAIT DES ENFANTS ÂGÉS DE 16-18 ANS(RÉVOLUS)

Variables	Modalités	Garçons			Filles		
		France	M-P <sup>1</sup>	H-G <sup>2</sup>	France	M-P	H-G
<b>Proportion de garçons</b>		51	51,6	51,7	49	48,4	48,3
Proportion de scolarisés		87,7	92,2	90,9	93,9	93,9	95,6
Niveau de scolarisation	Collège	4,6	Cnd	Cnd	3,8	Cnd	Cnd
	Privé	Cnd <sup>3</sup>	Cnd	Cnd	Cnd	Cnd	Cnd
	Public	Cnd	Cnd	Cnd	Cnd	Cnd	Cnd
	Seconde	6,7	Cnd	Cnd	7,7	Cnd	Cnd
	Privé	22,4	Cnd	Cnd	22,4	Cnd	Cnd
	Public	77,6	Cnd	Cnd	77,6	Cnd	Cnd
	Première	20,1	Cnd	Cnd	22,9	Cnd	Cnd
	Privé	22,4	Cnd	Cnd	22,8	Cnd	Cnd
	Public	77,6	Cnd	Cnd	77,2	Cnd	Cnd
	Terminale	22,1	Cnd	Cnd	28,4	Cnd	Cnd
	Privé	22,3	Cnd	Cnd	21,9	Cnd	Cnd
	Public	77,7	Cnd	Cnd	78,1	Cnd	Cnd
	Enseignement professionnel	40,8	Cnd	Cnd	31,6	Cnd	Cnd
Autre cas	5,7	Cnd	Cnd	5,6	Cnd	Cnd	
Niveau d'études	École primaire	Cdf <sup>3</sup>	2,4	2,4	Cdf	1,5	1,3
	Collège	Cdf	48,8	46,1	Cdf	36,6	35,5
	Lycée	Cdf	47,9	49,8	Cdf	60,7	61,2
	Études supérieures	Cdf	0,9	1,7	Cdf	1,2	2
Dernier diplôme obtenu	Aucun diplôme	Cdf	28,9	28,4	Cdf	21	21
	CEP	Cdf	2,5	2,4	Cdf	1,8	1,8
	BEPC	Cdf	59,8	60,4	Cdf	69,4	68,5
	CAP	Cdf	3,1	3,1	Cdf	2,4	2,4
	BEP	Cdf	4	3,2	Cdf	3,5	3,2
	Bac général	Cdf	1	1,8	Cdf	1,3	2,4
	Bac technologique	Cdf	0,5	0,5	Cdf	0,4	0,5
	Diplôme 1 <sup>er</sup> cycle	Cdf	0,1	0,1	Cdf	0,1	0,2
	Diplôme 2,3 <sup>ème</sup> cycle	Cdf	0,1	0,1	Cdf	0,1	0,1
Statut professionnel	Salarié	Cdf	95,5	92,2	Cdf	95,8	97,7
	Non salarié	Cdf	4,5	7,8	Cdf	4,2	2,3
1 - Midi-Pyrénées 2 - Haute-Garonne 3 - Données collectées et non disponibles							

TABLEAU 2 : ESQUISSE D'UN PORTRAIT DES ENFANTS ÂGÉS DE 16-18 ANS(RÉVOLUS) [SUITE]

Variables	Modalités	Garçons			Filles		
		France	M-P <sup>1</sup>	H-G <sup>2</sup>	France	M-P	H-G
Proportion d'actifs occupés		1,4	5,4	6,5	3,6	3,6	2,5
Position professionnelle	Non précisée	Cdf	40,9	42,8	Cdf	42,5	49,7
	Salarié : manœuvre, OS	Cdf	37,5	24,3	Cdf	7,9	7,9
	Salarié : ouvrier qualifié	Cdf	8,5	2,7	Cdf	3,1	2
	Non salarié : indépendant	Cdf	4,8	6,2	Cdf	10,6	0,7
	Salarié : employé du commerce	Cdf	8,3	24	Cdf	35,9	39,7
Condition d'emploi	Apprenti sous contrat	Cdf	86,1	81,6	Cdf	80,1	76,5
	Intérim	Cdf	0,4	0,6	Cdf	0,2	0,3
	Emploi aidé	Cdf	1,2	0,7	Cdf	2,9	3,1
	Stagiaire	Cdf	0,9	0,7	Cdf	1,9	1,3
	CDD	Cdf	2,6	4	Cdf	2,3	2,6
	Fonction publique	Cdf	0,5	0,4	Cdf	1,2	1,5
	CDI	Cdf	3,6	4,3	Cdf	7,4	12,4
	Indépendant	Cdf	3,9	6,8	Cdf	2,2	2
	Employeur	Cdf	0,4	0,6	Cdf	0,9	0,3
	Aide familial	Cdf	0,4	0,3	Cdf	0,9	0
Temps de travail	Temps complet	Cdf	82,7	81,7	Cdf	73,5	70,1
	Temps partiel, plus d'un mi-temps	Cdf	12	11,7	Cdf	16,5	19,8
	Temps partiel à mi-temps ou moins	Cdf	5,3	6,6	Cdf	10	10,1
Proportion de chômeurs		1,5	1,2	1,4	1,3	1,2	1
Ancienneté	Moins d'un an	Cdf	67,5	66,1	Cdf	61,1	25,3
	Plus d'un an	Cdf	15,4	15,4	Cdf	18,5	21,3
	Non précisé	Cdf	17,1	18,5	Cdf	20,4	53,4
Proportion d'autres inactifs		4,6	1,2	1,2	1,2	1,3	0,9
<sup>1</sup> - Midi-Pyrénées <sup>2</sup> - Haute-Garonne							

Le chômage touche davantage les 16-18 ans révolus de France métropolitaine que ceux de Midi-Pyrénées. En effet, le taux de chômage masculin en France métropolitaine était de 4,6% (contre 1,2% aux niveaux régional et départemental).

### **3. 16-18 ans révolus en 1999 mais 7-9 ans révolus en 1990 : les difficultés d'une vision dynamique**

L'esquisse du portrait des 16-18 ans en 1999 étant dressée, on cherche maintenant à savoir comment s'est opéré le renouvellement de cette population, qui était âgée de 7 à 9 ans au précédent recensement de 1990. On peut poser l'équation comptable suivante et le diagramme de Lexis présenté ci-après permet de suivre le parcours des 16-18 ans en 1999.

$$P_{16-18 \text{ ans en } 1999} = P_{7-9 \text{ ans en } 1990} - D_{7-9 \text{ ans } 1990(1990-99)} + Im_{7-9 \text{ ans } 1990(1990-99)} - Em_{7-9 \text{ ans } 1990(1990-99)}$$

Les effectifs des 7-9 ans et 16-18 ans sont obtenus par les recensements<sup>10</sup>. Les données concernant les décès sont fournies par l'état civil et connues sans biais contrairement aux données relatives aux immigrants et aux émigrants<sup>11</sup>. Le solde migratoire apparent entre deux recensements mesure, d'une part, la différence entre « l'immigration » et « l'émigration » et, d'autre part, la variabilité de la qualité des recensements.

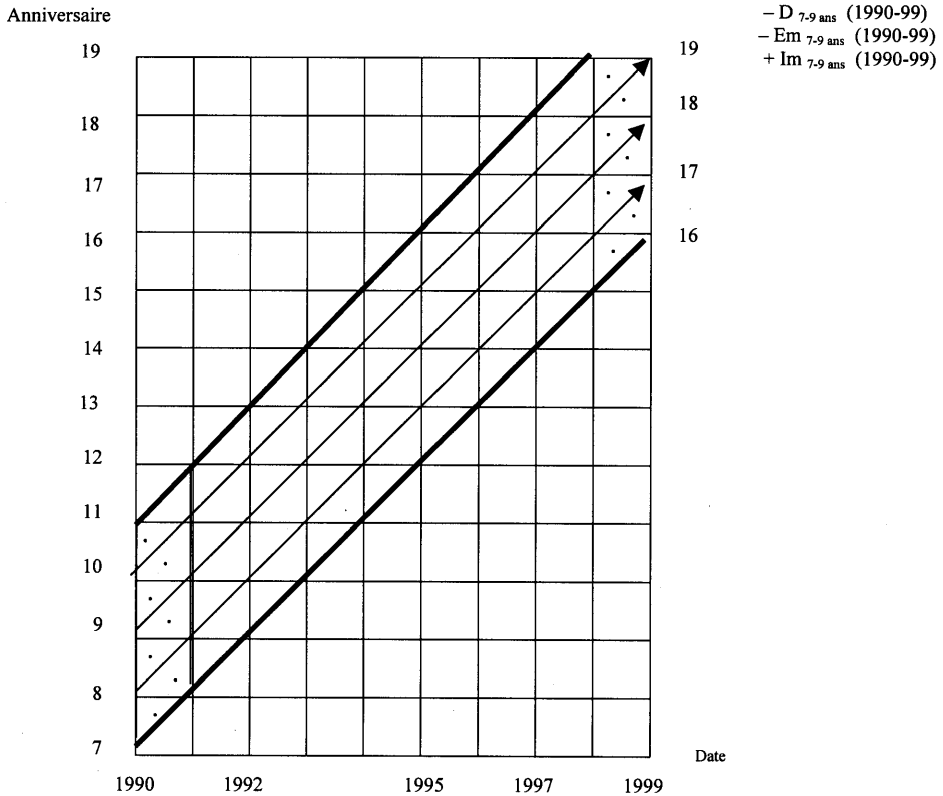
Dans une population fermée aux échanges migratoires, on peut mesurer parfaitement l'effectif de la population des 16-18 ans en 1999 en retranchant de l'effectif de la population de 7-9 ans de 1990, les décès observés entre 1990 et 1999. Mais, dans la réalité, les populations sont soumises aux échanges migratoires. Pour estimer le solde migratoire en 1999, on peut donc confronter l'effectif de la population de 16-18 ans obtenu par la méthode précédente à celui donné par le recensement de la population, le solde migratoire s'obtenant par déduction. Or, les incertitudes et les imprécisions entourant les effectifs de population sont plus grandes à l'échelon local, l'estimation du solde migratoire apparent est donc plus difficile. Par ailleurs, ces incertitudes peuvent être amplifiées par la variabilité de la qualité des recensements.

À ces incertitudes et imprécisions entourant le solde migratoire, s'ajoutent les problèmes liés à la méconnaissance des caractéristiques des migrants. Pour pallier ce manque d'information, il serait donc nécessaire soit, de tenir des registres de population (état civil étendu aux mouvements migratoires comme en Belgique) pour une étude à l'échelon national soit, de mener une enquête longitudinale pour une étude à l'échelon local. Notons toutefois que ces caractéristiques peuvent être obtenues sur commande à l'Insee mais pour un coût très élevé.

<sup>10</sup> La fiabilité des données a été discutée dans la première partie de cette communication.

<sup>11</sup> Dans le sens d'un changement de résidence entre deux recensements généraux de la population (les autres changements de résidence durant la période inter-censitaire ne pouvant être mesurés).

DIAGRAMME DE LEXIS



### Conclusion

L'illisibilité statistique est donc d'autant plus grande que le besoin du démographe est bien réel et plus pressant.

Cette étude sur la situation scolaire et professionnelle des 16-18 ans permet d'observer que l'âge est un facteur discriminant au regard de la population étudiée et des données exploitées.

### BIBLIOGRAPHIE

INSEE, *Recensement de la population de 1999*, Insee

INSEE, *Enquête sur l'emploi de mars 2001*, Insee-Résultats, Emploi-revenus, 2001, n°177-178, 161p.

INSEE, *Détail...Individus et Logements – Département 31*, Insee, 2201, cdrom.

INSEE, *Détail...Individus et Logements – Région 73*, Insee, 2201, cdrom.

INSEE, France, *Portrait social*, Insee-Références, 2001, 226 p.

INSEE, *Les jeunes*, Insee, Contours et Caractères, 2000, 174 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, *Repères références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, DPD, 2001, 346p.